



# La Gazette de Saint Jean

*Kazetenn Sant Yann*

N° 2

NOVEMBRE 2014

## DANS CE NUMÉRO :

L'édito	1
C'est votre histoire!	1
Les travaux	2
Le coin de l'école	3
CMJ	4
CCAS	4
Point livres	4
Environnement	5
A-M citoyenne	6
Les marchés	6
Usine de chaussons	6
Les tétraèdres	7
An taol lagad	7
En bref	8/9
Les associations	10
Mémoire	11
Sortir	11
Coup de projecteur	12
Agenda	12
Hommage	12

## L'édito

Bonjour à toutes et à tous !  
Notre équipe municipale se compose de 15 membres.

Aujourd'hui, tous sont délégataires de fonctions spécifiques puisque Jacqueline Bargain se voit confier le conseil des jeunes et l'aide aux démarches administratives, Pierre Le Cossec les commémorations et l'Histoire de la commune et André Le Pape le suivi et l'entretien des bâtiments communaux.

L'union fait la force, dit-on...

Nous sommes heureux d'être unis dans l'engagement au service de tous.

La gazette fait un premier bilan des actions menées et en cours.

Mais il y a beaucoup à faire dans notre petite commune et nous sommes à l'écoute de vos suggestions.

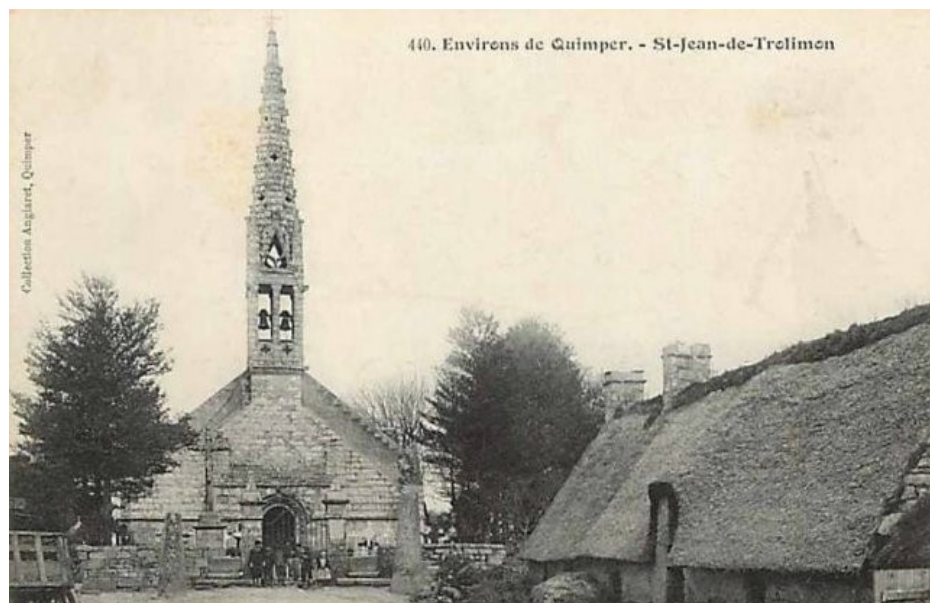
Nos efforts sont et seront dirigés par l'envie de rendre le quotidien à Saint-Jean toujours plus agréable pour mieux vivre ensemble.

Merci de votre participation active.

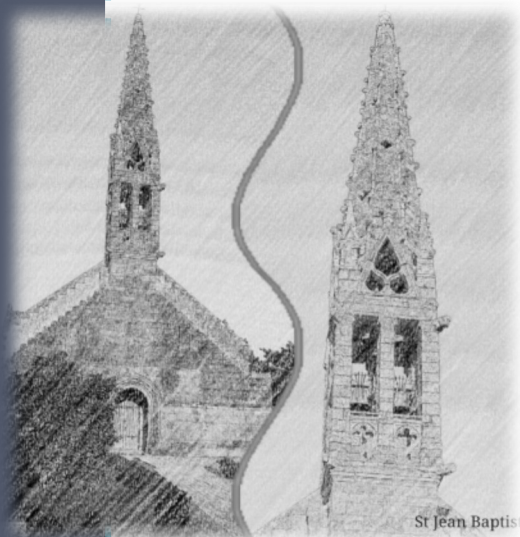


*Katia Gravot*

## C'est votre histoire !



# Les travaux, c'est parti!



St Jean Baptiste

## L'église paroissiale:

Très bonne nouvelle ! L'inquiétude quant à la solidité du clocher est levée grâce à une nouvelle expertise, cette fois-ci confiée à un ingénieur structures. L'enveloppe des travaux va donc considérablement baisser. L'ensemble supportant les cloches a pu être totalement restauré, leur permettant à nouveau de rythmer la vie de la commune. Ces travaux seront financés en grande partie par les généreux donateurs ayant versé des fonds à la Fondation du Patrimoine.

## La porte intérieure de l'école:

Le plan de sécurité de l'école avait, il y a plusieurs années, pointé une difficulté majeure. La classe du fond ne communiquait pas avec le bâtiment central et on ne pouvait rejoindre la zone de confinement en cas de nécessité. Une porte a donc été percée entre les deux bâtiments mitoyens permettant désormais une circulation intérieure entre les classes.

## Le stade:

La tribune du stade étant en péril, les pieds métalliques de la structure porteuse ont été remplacés par des pièces plus importantes.

La porte en bois vétuste du local vestiaire a été remplacée par une porte métallique.

## Les poubelles publiques:

Des poubelles sur pied ont été installées aux abords de l'église, de l'école, de la Maison des Jeux Bretons, de l'arrêt de car de la Mairie, de la salle polyvalente.

## Le parking de la rue de Tronoën:

L'inventaire des zones humides a été réalisé sur toute la commune et a permis de vérifier que le terrain communal situé en partie haute de la rue pouvait être remblayé.

La création d'une zone de stationnement au profit des habitants comportant une douzaine de places va désengorger les bords de route et rationaliser le positionnement des véhicules.



## La maison menaçant ruine:

Un accord est intervenu avec les deux co-indivisaires pour le rachat à « vil prix » de ce bâtiment dangereux situé à proximité de l'école.

L'achat par la commune interviendra sous peu, permettant de lancer un appel d'offres pour la démolition.

## La ferme de Tronoën:

La ferme comprenant le bâtiment jointif de la sacristie et la



chaumière ont fait l'objet d'une promesse de vente au bénéfice de la Communauté de Communes. Les études pour la création des sanitaires et la modification du tracé de la route vont être lancées.

## La chapelle de Tronoën:

Après visite de l'Architecte des Bâtiments de France, le calendrier des travaux sur la chapelle doit être communiqué.

## Les bornes à incendie:

Un contrat a été signé avec la SAUR pour la vérification de l'intégralité des bornes à incendie afin de les mettre en conformité.

## Les entrées de bourg :

L'étude concernant la modification du rond-point de la route de Pont l'Abbé présentée en réunion publique est achevée. La signature de la maîtrise d'œuvre permettant de lancer les appels d'offres auprès des entreprises est en cours. Une étude afin de réduire la vitesse sur la route départementale venant de Plomeur est en cours après dépouillement des informations du radar pédagogique posé en entrée de bourg.

## Les subventions :

Les dossiers de demandes de subventions ont été présentés au Conseil Général ainsi qu'à madame la Députée. Nous espérons être éligibles aux contrats de territoire ainsi qu'à la réserve parlementaire.

# Le coin de l'école

## Des changements pour la rentrée !

Photo archive Le Télégramme



La rentrée s'est bien passée à l'école communale de Saint-Jean Trolimon ! Cette année, l'effectif total est de 61 enfants, répartis en 3 classes : Mme Fillette s'occupe des maternelles, de la Petite Section à la Grande Section, aidée de Stéphanie Coïc, ATSEM. M. Kerviel (directeur de l'école) prend en charge les CP et les CE1. Mme Bouche quant à elle s'occupe des « grands », les CE2, CMI et CM2.

### De bons repas pour les enfants

A la fin de l'année scolaire, une même rengaine revenait sans cesse : « On mange mal à la cantine ! ». De l'avis de tous, enfants, parents, enseignants et employés de la cantine, la qualité des repas s'était grandement détériorée... La décision a alors été prise de changer de fournisseur. Celui-ci livrait les repas en barquettes, la veille, en « liaison froide ». Les barquettes étaient alors réchauffées au four le midi avant d'être servies aux enfants.

Nous nous sommes donc rapprochés des élus de Plonéour-Lanvern, dont la cantine municipale fournit déjà les écoles de Tréogat et Tréguennec (avec de très bons échos de celles-ci). Ils ont accepté de rajouter à leur liste l'école de Saint-Jean Trolimon. Après plusieurs rencontres avec David Le Guen, cuisinier de la cantine de Plonéour-Lanvern, et une commande de matériels nécessaires, nous avons pu commencer l'année avec de bons repas pour nos enfants servis par Emilie Le Roy, Ketty Thiburce, Noëlline Busson et Caroline Le Rhun.

Les repas sont faits et livrés chauds le jour même, juste avant midi, dans des caissons isothermes. Il n'y a plus qu'à sortir les plats, et à table!

La qualité est vraiment au rendez-vous... La rengaine de cette rentrée, c'est « Miam ! On mange bien à la cantine de Saint-Jean ! »

### Les rythmes scolaires, et les T.A.P.

Le planning de l'école a été modifié cette année... Voilà les horaires d'école :

Lundi 9h–12h, 13h30–16h

Mardi 9h–12h, 13h30–16h

Mercredi 9h–12h

Jeudi 9h –12h, 13h30–15h30

Vendredi 9h –12h, 13h30–15h30

Les lundis et mardis, de 16h à 16h30, une garderie simple (et gratuite) est aussi proposée.

Les jeudis et vendredis, de 15h30 à 16h30, ont lieu les TAP (temps d'activités périscolaires), organisés par la mairie. Sont également proposés des APC (accompagnements pédagogiques complémentaires) par les enseignants.

Changement d'organisation cette année, les groupes d'enfants sont pré-établis par tranche d'âge. Les activités sont variées, et changent à chaque période de vacances. Les enfants auront donc la possibilité de faire toutes les activités proposées au cours de l'année.

Au programme : Pour les tous petits, des jeux de société avec Stéphanie, un atelier motricité avec Walter. Pour les plus grands, arts plastiques avec Fabienne, sports et arts plastiques avec Sonia, jeux de société avec Yann et Florent, le cycle de l'arbre avec Walter, jeux bretons avec Caroline et chiffons et bout de ficelle avec Anne Lou... Quel programme !

# Conseil Municipal des Jeunes



## Le Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ s'est réuni le vendredi 19 septembre en présence de Katia Gravot, Maire, et de Jacqueline Bargain, conseillère municipale déléguée, à la MPT.

Ce fut l'occasion de mettre en place de manière officielle le conseil municipal des jeunes qui

est constitué de 16 membres jeunes conseillers s'impliqueront volontaires. Après avoir fait le aussi dans une démarche point sur le fonctionnement du intergénérationnelle auprès des CMJ, l'élection des membres de plus jeunes et des anciens.

l'organe dirigeant a eu lieu. Les conseillers se sont ensuite inscrits dans les commissions de travail dont l'objectif est de préparer les différents projets du premier trimestre parmi lesquels la participation à la cérémonie du 11 novembre, différentes actions pour récolter de l'argent pour l'installation d'une rampe à skate (troc jouets) et l'organisation d'une soirée musicale à Noël. Les

### Les 16 conseillers sont

BIGER Louanna, CARIOU Kaina, CARIOU Maina, COLLOREC Julien, COURTES Thierry, JAFFRY Tristan, JANO Yohan, KERBERENES Davy, KERBERENES Anthony, LAISNE Malo, LE BERRE Ewen, LE CLEACH Romain, LE PAPE Klervi, LE PAPE Maiwenn, LE PEMP Valentin, MILBEO Johnatan

## C.C.A.S.

Les compétences du CCAS (centre communal d'action sociale) sont:

- aide à la constitution de dossiers APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- banque alimentaire (dossier à constituer, bénéficie en fonction des ressources),
- aide à l'hébergement social,
- suivi des anciens et personnes isolées.

Martine Guirriec, (adjoite aux

affaires sociales), assure une permanence à la Mairie le lundi de 10h à 12h.

En cas d'urgence, il est recommandé de prendre rendez-vous auprès de la Mairie en téléphonant au 02.98.82.00.34.

Soizic Le Moing, (conseillère déléguée à l'intendance de la Mairie) seconde Martine Guirriec dans les relations de proximité avec les personnes en difficulté.

Jacqueline Bargain, (conseillère déléguée au Conseil Municipal des

Jeunes et à l'aide aux démarches administratives des habitants), est à disposition pour aider dans l'exécution de ces différentes tâches (courrier, courriel, dossiers à compléter...), sur rendez-vous pris à la Mairie.

Elle assurera également un accueil à la Mairie un samedi par mois de 10 h à 12 h (les 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre)



Centre Communal d'Action Sociale

## Point Livres

Ouvert en mai dernier, le point livres connaît un véritable succès auprès des lecteurs de la commune. L'adhésion et le prêt sont gratuits et ouverts à tous. Un grand choix de romans et polars est proposé, ainsi que des bandes dessinées, des albums enfants...

Depuis septembre, le point livres a pris ses quartiers d'hiver et vous accueille les dimanches 26 octobre, 23 novembre et 14 décembre de 16h à 18h à la MPT.

Le détail des animations est disponible sur le blog

<http://stjeantrolimon.canalblog.com>

A ce jour, le local de stockage étant trop exigu, l'équipe de bénévoles

stoppe les dons de livres et remercie les généreux donateurs. Un désherbage des ouvrages et une bourse aux livres seront organisés d'ici peu, afin de permettre de nouvelles acquisitions.

Le point livres recherche des bénévoles pour développer ses services et pouvoir ouvrir certains samedis matins. Les compétences requises :

- disposer d'un peu de temps au moins un samedi par mois,
- avoir bon contact avec le public,
- aimer l'univers de la lecture, et souhaiter faire partager cette



Photo archive Le Télégramme

passion à d'autres lecteurs, - participer ainsi à la vie culturelle de la commune,

- être en mesure de déplacer les caisses d'albums pour enfants et gérer la mise en place des livres. Prendre contact avec Cécile Corbin à la mairie pour les candidatures.

# Respectons l'environnement !

Habitants de St-Jean, nous bénéficions d'une certaine qualité de vie qu'il est important de préserver en respectant le mieux possible les lieux et les personnes.

Certains comportements déviants ont été constatés au bourg, dans la campagne environnante et dans l'enclave parmi lesquels on peut citer l'absence de nettoyage des abords de certaines propriétés au centre, l'abandon de déchets verts à des endroits non prévus à cet effet dans la campagne, le déversement sauvage de déchets près des conteneurs dans l'enclave et l'absence de tri des ordures ménagères.

Ces agissements dénotent un manque de civisme et de civilité dont il est utile de rappeler les définitions.

"Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment sa loi. Il s'agit du respect de la « chose publique » et de l'affirmation personnelle d'une conscience politique. Le civisme implique donc la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société.

La civilité est l'observation des règles du savoir-vivre, respect des convenances qui régissent la vie en société."

D'autre part, ces agissements sont contraires à ce que prévoit la loi

1. Chacun doit donc retirer les mauvaises herbes et nettoyer devant chez lui.



2. Les chiens et leurs maîtres doivent aussi respecter l'environnement



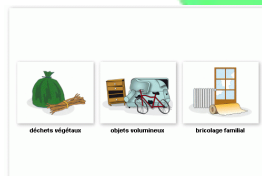
3. Des conteneurs sont mis à disposition pour la récupération du verre et du papier (journaux, revues, tracts publicitaires etc.). Leurs abords doivent rester propres.

Les sacs jaunes dans lesquels sont placés boîtes métalliques, barquettes en aluminium vidées, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, bouteilles en plastique transparent et opaque (huile, ketchup...gel douche...) sont ramassés tous les mercredis dans l'enclave et au bourg.

NB: Les sacs jaunes fermés doivent être placés au point de regroupement la veille du jour de collecte.

Un sac mal trié n'est pas collecté. Les ripeurs apposent un autocollant rouge sur les sacs non-conformes vous invitant à contacter les services techniques qui vous expliqueront le refus de collecte. S'il pleut, veillez à bien fermer votre sac. Les cartons mouillés ne sont pas ramassés.

4. Les déchets verts et encombrants sont à déposer à la déchetterie aux horaires indiqués ci-dessous.



Déchetterie de Lézinadou à Plomeur  
Du lundi au vendredi : 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h50  
Le samedi de 9 h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Kerlavar à Plonéour-Lanvern  
Du lundi au vendredi: de 14h à 18h  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Appliquons ces principes à St-Jean en étant attentifs à notre environnement proche et en participant aux journées citoyennes!

## Après-midi citoyenne



n'a pas entravé la bonne humeur et la bonne volonté des participants qui ont nettoyé une partie des trottoirs de la rue principale du bourg, le lavoir et le tour de l'église.

Certaines personnes ont profité de cet élan de citoyenneté pour rejoindre le groupe en cours d'après-midi, d'autres pour nettoyer devant chez eux.

Tous étaient conviés à un goûter bien mérité.

Partant du fait qu'une commune ne se gère pas seule, mais avec les habitants, Katia Gravot a instauré, comme cela se fait de plus en plus, une après-midi citoyenne afin de permettre aux habitants de devenir acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie.

Cette action permet de réveiller les valeurs essentielles de la vie en société : entraide, partage des compétences, solidarité et respect de l'espace public.

Une quinzaine de bénévoles habillés de tee-shirts colorés et armés de binettes s'est mobilisée pour cette première.

La chaleur torride de ce premier dimanche d'été

## Les marchés de Saint-Jean

Tous les mercredis sur la place de la Mairie, Mr et Mme Crique sont fidèles au poste et vous accueillent tout sourire quelle que soit la météo avec de beaux plateaux de fruits et légumes.

Nicky vous propose des crêpes à déguster sur place ou à emporter. Gâteau de crêpes sur commande.

Le vendredi soir sur la place de la Mairie, la bonne odeur qui se dégage du petit camion bleu vous invite à venir commander des pizzas.

Le samedi sur la petite place du Birinik café, c'est un marché de producteurs locaux qui se tient (pain à l'ancienne, miel, chouchen, confitures maison, légumes bio, oeufs...)



## Usine de chaussons



Dans le but d'entretenir la mémoire et d'enrichir le fonds historique de St-Jean, Cécile Corbin, conseillère déléguée à la Culture, prépare une collecte d'informations sur l'usine de chaussons Le Berre-Cariou, en activité des années 1920 aux années 1980 place de l'église.

Elle invite toute personne qui souhaiterait témoigner de son expérience ou qui serait en possession de documents ou d'informations sur le travail dans cette usine à prendre contact avec elle :

par mail ou téléphone, [cecilecorbin@orange.fr](mailto:cecilecorbin@orange.fr) ou 06.25.90.68.68, ou à la Mairie.

## Sécurité & Histoire : Les tétraèdres



Vestiges des dispositifs anti-débarquement imaginés durant la dernière guerre par l'armée allemande et composant le mur de

l'Atlantique, de nombreux tétraèdres sont sortis des sables durant les tempêtes de l'hiver dernier.

Ces gros obstacles en béton armé hérissés de tiges de fer représentent un danger pour les personnes qui fréquentent la plage.

Le 12 juillet, un grand coefficient de marée a permis après un arrêté municipal interdisant l'accès à la plage, qu'une entreprise locale sorte du sable 4 modèles lourds approchant les 800kg, ainsi qu'un bloc émanant du blockhaus d'un poids avoisinant les 7 tonnes.

Ce morceau a été déplacé, et rapproché de son lieu d'origine, disposé à l'envers de manière à ne pas être blessant pour les plagistes.

D'autres pièces ont également été repérées depuis et sont signalées aux nageurs et surfeurs par une bouée en attendant leur désensablage.

## An taol lagad



Gedour Tronoan

Na sabatuet e c'hell unan bezañ o welet eus pell kaerder chapel Intron Varia Dronoan o ren war an tevinier. Ha pa dostaer un tamm, e chomer bamet dirak mell-oberenn kizellerien ar XVvet kantved : ganedigezh, buhez ha marv hor Salver kontet deomp war ar c'halvar meur. Met piv a daol kont eus an delwenn iskis, tost spontus a lavarfer, hag a zo e porched ar chapel, kuzhet mat ouzh

selloù ar re a ya tre er chapel ?

Ha koulskoude, e vije gwelloc'h deomp kaout un tamm respet eviti kar gedour an tevinier eo an den-mañ :

E istor a oa bet taolennet gant Pierre-Jakez Helias e ti bae Gwaien e penn kentañ ar bloavezhioù 90.

Kontañ a reas ar marvailhour penaos e oa an den mein-mañ abaoe ma

oa bet savet ar chapel. E vicher : saveteiñ an dud o chom tro-war-dro ma teufe ar mor da fuloriñ ha da doullgofañ an tevinier hag an erv-vili a ra ur chaoser d'ar paludoù a ya betek al lec'h sakr ha pelloc'h c'hoazh war-zu an douarou.

En deiz-se, an hini a vo chomet tost a-walc'h eus an natur evit selaou ouzh he zrouzioù a glevo un hir a c'hwitelladenn, koulz lavarout ur c'hlemm sutelet.

Ar gedour an hini vo oc'h ober e

zevezh labour kentañ ha diwezhañ : embann d'ar baluderien e rankont skampañ kuit a zaoulamm ruz, kuit dezho da vezañ beuzet gant ar mor kounnaret.

Résumé en français: Le guetteur de Tronoan

Dès qu'on l'aperçoit, on ressent de l'humilité face à la beauté de Notre-Dame de Tronoan.

Quand on l'atteint, on est irrésistiblement attiré par l'évocation en tableaux de pierre de la vie du Christ sur le calvaire.

Mais s'intéresse-t-on à cet étrange visage situé dans le porche de la chapelle et dont l'identité et la raison d'être furent narrées par Pierre Jakez Hélias lors d'une veillée à la maison de la baie d'Audierne au début des années 90. :

Ce bonhomme de pierre veille sur la palue et le jour où la mer en furie l'envahira, il émettra un long sifflement, indiquant à qui saura l'entendre qu'il est temps de fuir vers les hautes terres...

## En Bref

### Le repas des anciens



Le 29 juin a eu lieu au Vent d'ouest le traditionnel repas réunissant les Trolimonais ayant dépassé le cap des 70 printemps.

Ce n'est pas moins de 50 personnes qui ont pu se déplacer pour ce moment de convivialité sur les 78 invitées par le CCAS.

Les doyens de l'assemblée étaient à l'honneur, Madame Jeanne-Marie Volant avec ses 95 ans ainsi que Jean-Louis Le Berre, âgé de 88 ans.

Repas qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, où on a parlé au passé, mais aussi au présent et au futur. On a même poussé la

participation à cette rencontre que Katia Gravot, Maire, a rendu un hommage aux doyens de la commune et aux absents ainsi qu'aux membres du CCAS pour le travail d'entraide et de solidarité accompli.

Madame Jeanne-Marie Volant avec ses 95 ans ainsi que Jean-Louis Le Berre, âgé de 88 ans.

Repas qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, où on a parlé au passé, mais aussi au présent et au futur. On a même poussé la

participation à cette rencontre que Katia Gravot, Maire, a rendu un hommage aux doyens de la commune et aux absents ainsi qu'aux membres du CCAS pour le travail d'entraide et de solidarité accompli.

chansonnette entraîné par Martine Guirriec ajoutée aux affaires sociales et Soizic Le Moing, conseillère déléguée à l'intendance de la Mairie. Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu un colis.

Martine Guirriec a fait part à l'assemblée d'animations qui pourraient les aider, à savoir, la prévention des chutes et le renforcement musculaire.

Elle a également profité de l'occasion pour préciser qu'elle est à l'écoute de tous les besoins des personnes âgées ou isolées.

Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine.



### La kermesse

La kermesse de fin d'année s'est déroulée le samedi 28 juin. Un beau succès comme d'habitude, avec deux nouveautés pour cette édition: un défilé aux lampions suivi d'un feu de la Saint-Jean. Les enfants ont adoré, les parents aussi !

### Le marché nocturne de juillet

Parallèlement à la nocturne des jeux bretons, un marché des artisans créateurs était organisé en juillet à la salle polyvalente.

C'est grâce à la volonté de Cécile Corbin (conseillère déléguée à la culture et à l'événementiel), qu'a eu lieu cette grande première dont le but était de valoriser le talent de créateurs bretons et d'encourager le fait main et le recyclage ludique.

Cette manifestation a regroupé une trentaine d'artisans créateurs.

On pouvait découvrir un céramiste,

un vannier, un peintre sur laque, une créatrice de guirlandes lumineuses et trouver des vêtements, des bijoux, de la broderie. Un vrai régal pour les yeux.

Ceux qui sont venus ont pu se faire des petits plaisirs avec toutes ces jolies créations à des prix abordables.

Ils ont pu aussi savourer de bonnes crêpes.







La saison estivale 2014 est satisfaisante pour la Maison des Jeux Bretons. L'instauration d'un tarif d'entrée depuis avril dernier n'a pas provoqué de baisse de fréquentation. Ainsi, le nombre de visiteurs en juillet et août est quasiment identique à l'été 2013.

L'affluence reste toujours très variable en fonction de la météo. Elle est montée jusqu'à 266 joueurs une après-midi pluvieuse de début août ! La découverte de la galoche bigoudène reste une animation incontournable de l'été. Grâce aux bénévoles de l'association de la galoche trolimonaise de nombreux visiteurs se sont initiés aux

subtilités du jeu. Un grand merci à nos galocheurs pour leur présence et leur disponibilité. L'association Dans da Viken a également proposé des initiations à la danse bretonne lors de la nocturne de juillet. Bravo aux musiciens et danseurs qui ont mis une ambiance festive devant la Maison des Jeux Bretons !

Rappelons que l'accès à la Maison des Jeux Bretons reste gratuit pour les trolimonais. Une trentaine de personnes a déjà retiré la carte sur place ou auprès de la Mairie. Cette

carte est délivrée sur simple justificatif de domicile.

Tél : 02.98.82.13.45 – mail : [jeuxbretons@saintjeantrolimon.fr](mailto:jeuxbretons@saintjeantrolimon.fr)  
[www.maisondesjeuxbretons.fr](http://www.maisondesjeuxbretons.fr)



## Le concours de galoche

Une vingtaine d'équipes a participé le 1er septembre au concours du pardon organisé par le club de la galoche trolimonaise.

Madame Grivot, Maire de St-Jean a procédé à la remise des coupes après un discours de Jean Stephan, président du club.

Gagnants du concours principal : Rémy Le Bec associé à Roger Hélias de Plomeur, devant René le Corre et Guy Garrec de St-Jean. La consolante était remportée par Stéphane Joncour de Penmarc'h et Robert Tanneau de Plonéour qui affrontaient Romain Mevellec de Penmarc'h et Guy L'Helgouac'h de Plobannaec

## Les pardons: Rendez-vous traditionnels

Rendez-vous traditionnels de l'été, les trois pardons de la commune ont, comme à l'accoutumée, rassemblé un nombre de fidèles et aussi amis, voisins et touristes.

Dans l'enclave, les bénévoles de l'association « les amis de la chapelle de Saint - Evy » ont organisé de main de maître la journée du 17 août. Une belle journée conviviale et familiale dans le cadre intimiste « de la chapelle des roseaux ».

Le dernier dimanche d'août, c'est en l'église Saint-Jean-Baptiste, que les fidèles se sont retrouvés pour le pardon du bourg. Et cette année, à la fin

de la cérémonie, les cloches ont, nouveau, sonné à toute volée, la solidité du clocher ayant été validée par un expert. Troisième grand pardon bigouden du mois de septembre, Tronoën a réuni, le dimanche 21, la foule sur le parvis, autour du calvaire. Fidèles et amateurs

de sports de glisse se sont associés le temps d'une cérémonie. Car depuis deux ans, le pardon de Tronoën est devenu aussi le pardon des surfeurs. A l'issue de la cérémonie religieuse, le curé de la paroisse Guillaume Croguennec a béni les planches de surf.



# Vie associative : C'est la rentrée !

Photo: Le club de l'amitié



St-jean Sports et Loisirs renouvelle cette saison 2014-2015 ses trois activités :

randonnée pédestre, scrabble et stages de crêpes.

Les amateurs de randonnée se retrouvent deux fois par semaine, le jeudi à 14 h et le samedi à 13 h 30. Deux parcours (8 ou 10 km) sont proposés aux adeptes de balades au grand air. Départ sur le parking de la Mairie. Un programme trimestriel est défini. Contact : 02.98.87.72.61. ou 02.98.82.08.05.

Pour celles et ceux qui préfèrent passer un bon moment autour des jeux de lettres, une activité de scrabble est proposée les lundis et vendredis à 14 h à la MPT. Contact : 02.98.58.12.03.

Du côté de l'indétrônable Université de la crêpe, les stages vont reprendre dès l'automne (au mois d'octobre). Nul doute que les amateurs seront encore nombreux autour des biligs pour apprendre les bases de la fabrication de la pâte à crêpes, galettes ou kouings, et surtout à se familiariser avec le coup de main du rozell. Contact : 02.98.82.09.28.

Ping-pong. Faute d'animateur, l'activité est pour le moment suspendue. Toute personne intéressée par l'animation de cette section sera la bienvenue. Contact : 02.98.82.08.05.

### Le club de l'amitié

Les membres du club se retrouvent tous les mercredis après-midi de 14h à 17h30 à la MPT.

De septembre à juin on peut se détendre en jouant à la belote, au scrabble, ou au rumikub.

Le premier mercredi de chaque

mois ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver pour un repas au restaurant le vent d'Ouest.

### Envie de faire de la gym ?

Reprise en douceur pour les fidèles de la Gym Loisirs. Une fois par semaine, le lundi en début de soirée, une trentaine de dames se retrouve, à la salle polyvalente, autour de Martine Guirriec, animatrice bénévole, pour suivre avec dynamisme et enthousiasme les exercices qui intègrent des éléments de yoga ainsi que la méthode « Pilates ». Et le succès est tel qu'une liste d'attente a même été établie.

### Séances d'activités physiques pour les seniors

Depuis début septembre, l'association « Le Héron Cendré », Activités Physiques et Educatives Populaires, propose des séances d'activités physiques adaptées aux seniors, jeunes retraités et personnes âgées. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie et la santé des personnes, de prévenir des effets du vieillissement, des formes de dépendances et de l'isolement. Les séances, organisées par un animateur-éducateur sportif diplômé, permettent le développement de la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre, la relaxation, la prévention des chutes, l'aide à la marche etc... Les séances en groupe ont lieu à la MPT le mardi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30.

Le vendredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30. Renseignements :

06.64.79.49.20.  
leheroncendre@hotmail.com



### Yoga

Cette année, nouveauté sur la commune, la section locale « Ecole de Yoga de l'Odét » propose des cours de Satyananda Yoga, un yoga traditionnel, très complet, que l'on peut qualifier de yoga intégral car il permet de nourrir tous les plans de la personnalité (physique, psychique et émotionnel). Le cours dispensé par un professeur diplômé, a lieu le mardi de 18h30 à 20h00 à la MPT. Les cours sont accessibles à tous (ados, adultes, seniors) Contact : 02.29.40.38.13. Site : [www.ecoledeyogasatyananda.net](http://www.ecoledeyogasatyananda.net)

### APE:

Reprise de l'Association des Parents d'Elèves qui, à la suite de son assemblée générale, a un nouveau bureau: Séverine Garrec devient présidente, Ludovic Cossec vice-président, Elodie Pressac secrétaire, Audrey Hennetier vice-secrétaire, Louwine Mault trésorière, et Coralie Tournois vice-trésorière. Stéphanie Vault sera membre actif. Dans les actions à venir: une vente de sapins de Noël, le goûter-spectacle de Noël, et au printemps un repas et une tombola. Enfin tous les derniers vendredis avant chaque période de vacances aura lieu une vente de gâteaux.

# Mémoire de Saint-Jean

PAGE 11

Dans la ferme de Kerveltré où Janine habite depuis sa naissance, le paysage a bien changé. Heureuse dans ses botoù-koad, elle remonte le sentier d'une joie prodigieuse et se souvient :

« Autrefois, les fermes étaient petites et habitées par des grandes familles de cinq ou six enfants contre deux ou trois désormais. J'ai connu une famille qui avait dix-neuf enfants ! Les fermes sont aujourd'hui plus spacieuses mais l'on y vit moins nombreux. Les plus riches fermiers avaient trois ou quatre vaches, un ou deux chevaux et quelques cochons.

Le centre bourg de St-Jean s'est agrandi et les commerces ont disparu. Tous les bistrotts qui existaient à l'époque (plus d'une trentaine) étaient des petits commerces (boucherie, épicerie, mercerie, boulangerie). Le restaurant Au Refuge, devenu Le Vent d'Ouest, était un dépôt d'engrais pour l'agriculture et chacun y déposait ses porcs pour l'abattoir. Deux usines, une conserverie devenue la salle polyvalente, et une fabrique de chaussures place Saint Rumon, employaient beaucoup de Trolimonais. Le travail ne manquait pas dans la région. Les jeunes ne voulaient pas partir et se mariaient ici. Nous nous déplaçons à pied, en charrette ou à vélo. Pour aller à l'école, nous étions une sacrée bande de copains et faisons cinq kilomètres le matin, dix à midi et cinq autres le soir ! C'était la guerre et la misère ! Ce n'était pas la joie ! Les enfants d'aujourd'hui ne le feraient

pas ! Mais cela ne se compare pas... A quatorze ans on quittait l'école pour aller travailler à la ferme. La mer, ce n'était pas pour s'y baigner, même si mon père savait nager (c'était bien le seul) mais pour ramasser du goémon.

Lorsqu'en 1940, les Allemands sont arrivés, nous étions trente et une personnes à vivre ici. Il a fallu se regrouper dans quelques maisons. Les Allemands ont alors construit des routes, des voies de chemins de fer, des bunkers et une usine à galets. A présent, l'usine désaffectée résiste aux embruns et au temps !

Lors du combat naval de 1944, les parachutistes tombaient par milliers. L'instituteur nous a dit de rentrer sans rien dire. Nous pensions que c'était le débarquement ! On n'avait pas peur ! A Brest et à Lorient, en revanche, les Américains bombardaient sans relâche. On entendait et voyait les bombes et les flammes jusqu'ici. Les obus formaient comme un rideau de pluie. Il y en a un, d'ailleurs, qui est tombé près de l'abreuvoir sans exploser. Un matin, ma mère m'a réveillée pour me donner de l'argent au cas où mon père et elle seraient tués. Puis le carillon de l'église a sonné la fin de la guerre. La modernité a pris le dessus. L'électricité est arrivée le 31 janvier 1956, la télévision en 1973 et le téléphone en 1977 ! Nous étions fous de joie et avons fait la fête !

Autrefois, pour laver le linge, nous le faisons bouillir dans une lessiveuse avant d'aller au lavoir. Chaque quartier avait son propre lavoir Et s'il n'y avait



pas assez d'eau, il fallait aller à l'étang du Stang avec la charrette.

Les dimanches de Pardon, ma mère allait à Penhors, seule, à travers les dunes. Les dernières routes n'ont été goudronnées que dans les années 80. Quant aux messes dominicales, nous allions à St-Jean ou à Tronoën pour prier pour les marins perdus en mer. Il y avait basse et grand messes, et ceux du bourg avaient la possibilité d'assister aux vêpres. Un pauvre vieux qui habitait près de la mer venait pieds nus jusqu'au bourg pour ne pas user ses chaussures. Il se débrouillait avec ce qu'il avait même si l'entraide existait chez nous. Les gendarmes se déplaçaient à cheval sur des pur-sang avec de belles selles contrairement à nos chevaux de labour. »

La modernité a pris le pas sur tout. Mais aujourd'hui, grâce à d'irréductibles protecteurs de la nature, il nous reste la baie d'Audierne et la palud, ces grands espaces laissés libres, jalousement sauvegardés. Les pins courbés, pliés par le vent, chantent encore par ici...

Merci à Janine pour avoir si gentiment répondu aux questions.

## Sortir

### Exposition : De Gainsborough à Turner

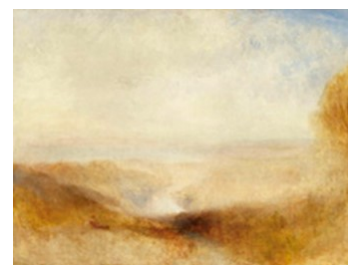


Thomas Gainsborough (1727-1788) - Conversation dans un parc (probablement Gainsborough et sa femme), vers 1746-1747 - Huile sur toile, 73 x 68 cm © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre) / Jean-Gilles Berizzi

A Quimper, au Musée des Beaux-Arts de la ville, du 23 octobre 2014 au 26 janvier 2015

L'âge d'or du paysage et du portrait anglais dans les collections du Musée du Louvre

Exposition co-organisée par le Musée des Beaux-Arts de Valence, le Musée des Beaux-Arts de Quimper et le Musée du Louvre



Joseph Mallord William Turner (1775-1851) - Paysage avec une rivière et une baie dans le lointain ou Confluent de la Severn et de la Wye, vers 1845 - Huile sur toile, 93 x 123 cm - Paris, musée du Louvre © RMN-Grand Palais (Musée du Louvre) / Hervé Lewandowski



Annabelle, la Vosgienne, vous accueille aux « Terrasses de Tronoën »

A quelques pas de la chapelle, le restaurant « Les terrasses de Tronoën » vous accueille pour une pause rafraichissante ou gourmande. En poussant la porte de ce penn-ti qui a conservé tout son charme avec bois et pierres apparentes, vous découvrez le

## Coup de projecteur

sourire et la bonne humeur d'Annabelle Baumert et « son guetteur » Bubulle.

Voilà presque trois ans que cette Vosgienne a eu un coup de cœur pour cet établissement situé dans un environnement privilégié. Et, c'est avec un optimisme à toute épreuve et une organisation optimale, qu'Annabelle Baumert gère son

établissement d'une centaine de couverts. Et dès qu'un rayon de soleil pointe, les convives peuvent profiter, selon leurs envies, de trois terrasses, l'une côté chapelle, la deuxième côté patio et la dernière à l'étage surplombant l'immensité de la baie d'Audierne.

Derrière les fourneaux, la chef mitonne des plats traditionnels, quelques spécialités venues de

l'autre bout de la France, des pizzas, sans oublier bien sûr « LA » spécialité locale. Les gourmands ont le choix entre une quarantaine de crêpes salées ou sucrées avec quelques recettes inédites. « Mais pour découvrir toute ma carte, il faut venir me voir » dit avec humour la dynamique Annabelle qui, dès son établissement fermé, chausse ses baskets, va prendre l'air du large et se ressourcer le long de l'océan.

« Les terrasses », bar-resto-crêperie, ouverture non-stop, tous les jours de 10 h 30 à 21 h, sauf le jeudi après-midi. Contact : 02.98.82.02.40.

## Agenda

- ⇒ 11 novembre : commémoration avec la participation du CMJ
- ⇒ 30 novembre: troc jouets et vêtements, organisé par le CMJ
- ⇒ 4 décembre : en soirée, à la salle polyvalente, concert de Noël avec invités surprises (rock celtique) organisé par le CMJ. Participation libre à la fin du concert.
- ⇒ 13 décembre : Noël des anciens -Organisé par le CCAS.
- ⇒ 8 janvier : à la MPT conférence de l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) destinée aux parents uniquement. Organisé par Jacqueline Bargain, conseillère municipale déléguée au CMJ et aux démarches administratives.



## Hommage à Maurice Le Pape

Tu nous as quittés le 25 juillet, juste avant ton 45ème anniversaire de mariage avec Arlette qui t'a donné quatre enfants, Sonia, Anthony, Frédéric et Jérémy.

Ta vie a été bien remplie à tous points de vue. Tu as su t'épanouir dans ta vie professionnelle et ta vie familiale.

Tu étais un passionné d'histoire et de généalogie et tu t'apprêtais à écrire un livre sur John Ryan, ce parachutiste canadien, abattu à St-Jean en 1943 et dont on se souviendra.

Tu as bien sûr accepté de te joindre à l'aventure que nous te propositions et lorsque nous avons été élus, chacun se souvient de la joie et de la fierté que tu as exprimées.

Tu as accepté la fonction de conseiller délégué aux commémorations et à l'histoire communale.

Tu étais fier d'avoir été choisi parmi et par les habitants de Saint-Jean et nous sommes émus d'avoir partagé cette joie avec toi.

Nous ne t'oublierons pas.

Madame Le Maire, le Conseil Municipal et le Maire Honoraire assurent Madame Le Pape et ses enfants de toute leur sympathie et s'associent à leur peine.

Kousk e peoc'h (repose en paix)

